

La récolte française réestimée à 47 millions d'hectolitres

10/01/2024



## Viticulture

On avait d'abord cru à une petite récolte. Les premières estimations envisageaient 44 à 47 millions d'hectolitres (Mhl). Les problèmes sanitaires et climatiques ont d'abord fait pencher la balance vers le chiffre inférieur. Mais le chiffre définitif sera plus proche du chiffre élevé de 47 Mhl. C'est 2 % de plus que l'année dernière et 6 % de plus que la moyenne 5 ans. Ce n'est pas nécessairement une bonne nouvelle car dans un certain nombre de régions, les stocks sont élevés, grosso modo, un an d'avance comme en Italie. Mais cette récolte relativement abondante cache une grande dispersion des résultats selon les régions. Réchauffement climatique oblige, la récolte a été beaucoup plus abondante dans le Nord que dans le Sud et le Bordelais durement touché par le mildiou.

Les vins d'appellation (AOP) dépassent cette année les 20 millions d'hectolitres (+ 3 % en un an et + 5 % sur la moyenne 5 ans). On assiste à une forte baisse des volumes de vins d'indication géographique protégée (IGP) qui constituent un tonnage désormais inférieur à celui des vins pour eaux de vie avec environ 12 Mhl. Les autres vins sans origine géographique ne constituent plus que 6 % de la production nationale.

C'est dans le petit vignoble du Jura que l'augmentation est la plus importante : + 35 % d'une année sur l'autre et + 64 % par rapport à la moyenne 5 ans. La Champagne vient ensuite avec une progression de 16 % en un an et de 47 % sur 5 ans. De même la récolte en Bourgogne est 22 % supérieure à celle des 5 dernières années. En Val-de-Loire, la progression est de 14 %. Cela devrait permettre à ces régions de constituer des réserves pour les années à venir. Quant aux vins pour le Cognac, la progression est de 27 % par rapport aux moyennes 5 ans. En revanche, la production baisse fortement dans la région Sud-Ouest (21 %) et dans le Bordelais (- 15 %) par rapport à la moyenne 5 ans.

Ces résultats ont entraîné une situation de crise dans certaines régions et en particulier le Bordelais où des mesures d'arrachage ont été proposées. De même, il a été décidé de distiller une partie de la production. Ainsi, du 21 juin au 13 octobre 2023, une aide communautaire de 40 millions € (M€) a été décidée pour faciliter la distillation des vins qui ne trouvent pas preneur [VOIR ICI](#)

[EN SAVOIR PLUS](#)